faveur dont il n'a pas joui, car la coterie dont je fais mention ci-dessus a profité, un jour, de ma retraite à Fiers, pour la lui retirer.

» Est-ce qu'Achille Lepers pourrait invoquer ce qu'il a invoqué hier soir en disant que je soutenais l'Hippodrome parce que je suis établi rue des Halles? Remarquons bien, je répète, que j'habitais la commune de Fiers alors.

» Maintenant, citoyen Lepers, si je vous ai épargné dernièrement, quand je vous avais prévenu que je vous aurais attaqué comme un autre, par suite d'une attitude des plus malhonnêtes que vous avez eue vis-à-vis de moi, en présence de M. Louis Bogaert, et après qu'il fût sorti du cabinet du Maire, où il se trouvait, c'est parce que j'ai cru constater après que vous sembliez le regretter; mais puisque vous n'hésitez pas à me provoquer, je réponds aujourd'hui à votre audace.

» Dites-donc ? Je demande l'égalité cette année entre les deux théâtres parce que je suis commerçant rue de la Halle ? mais, est-ce parce que le Pape est à Rome que chaque fois qu'il se fait une fête à Roubaix vous avez les principaux jeux ou attractions à la porte de votre estaminet ?

» S'il est une personne qui se moque et qui rit sans cesse des électeurs au Conseil municipal, je crois qu'il ne pourrait s'en trouver une qui le ferait plus crânement que vous.

» Ne puis-je pas vous dire que vous soutenez le théâtre Deschamps, auquel je n'en veux nullement non plus, parce que vous y faites travailler votre fils comme figurant ? Ne puis-je pas vous dire que vous vous occupez très activement des cantines scolaires parce que, vous y employez vos filles ? Ne puis-je pas vous dire que parce que vous vous appelez Achille Lepers, vous avez un fils employé au « beau jardin » ? et ne puis-je pas vous dire encore que vous avez un autre fils employé au service des eaux ?

« Ce n'est pas tout encore; à peine étions-nous arrivés à l'Hôtel-de-Ville de Roubaix qu'on augmentait les appointements des conseillers prud'hommes. J'ai laissé dire plus fort que cela dernièrement par un conseiller municipal: vous avez touché de l'argent de la ville pour aller à Paris et à Guise et vous n'aurez fait que le voyage de Paris sans rembourser l'argent attribué pour le voyage de Guise. Ce conseiller m'a même dit qu'il croyait savoir que vous vous seriez fait payer des heures à un très grand prix pour la surveillance de travaux de réparations ou de nettoyage à la pompe à vapeur de Roubaix, alors que vous n'avez pas la moindre notion de mécanique.

» Ce n'est pas moi qui vous accuse de ces choses, je les répète seulement, les tenant d'un conseiller municipal de Roubaix.

» Je remonte maintenant à une affaire bien plus lointaine que celle que je viens de vous exprimer; et il est bon ici de faire ressortir combien vous hernez les ouvriers et combien vous vous f.... d'eux sans vergogne.

» Il y a deux ans, on vous a envoyé à Marseille avec le Maire, dans un congrès, à la condition bien entendu que vous en aurez fait un bon rapport, et vous avez, pour ce voyage, reçu une belle somme d'argent. Je me souviens qu'on a dû vous réclamer ce rapport *bien souvent, bien souvent*, et que, finalement, le Parti ouvrier a été obligé de vous imposer un jour pour en donner lecture à vos électeurs, qui avaient été réunis en assemblée générale pour cela.

» Qu'avez-vous fait comme rapport ? Le maire a été un peu plus convenable, car il en avait fait un; mais vous, vous n'aviez rien fait et, pour rendre compte du congrès, vous avez poussé la moquerie jusqu'à donner lecture d'un journal de la localité, qui avait parlé du congrès d'après des renseignements qu'il avait recueillis aussitôt votre retour à Roubaix !

» Dire que les ouvriers ont été assez bêtes de vous applaudir encore, par-dessus le marché ! et pourtant n'était-ce pas alors leur dire carrément que vous leur faisiez croire tout ce que vous vouliez ?

» Enfin, pour terminer, citoyen Lepers, ce n'est pas vous qui pouvez douter de mon socialisme, car sans reproche, voyez-vous, je vous ai prouvé plus d'une fois que je faisais bien correspondre mes actes avec mes paroles. Pour ne citer qu'un exemple : quelque temps après notre élection, je venais d'avoir touché quelques sous au Parti ouvrier pour travaux d'écritures et comme je voulais alors manquer de tout, je vous, j'ai partagé à nous deux l'argent que je possédais. (C'était le jour où nous avons dîné avec le frère de Debuchy, l'ex-conseiller municipal.) Vous m'en avez été reconnaissant plus tard en m'achetant des marchandises que je vous offrais; mais je n'en avais pas moins pour cela été positivement socialiste en mettant le partage immédiatement en pratique.

» Quand j'étais dans la rue Neuve, où je gagnais beaucoup d'argent au commencement, ma maison était le refuge de tous les malheureux et combien d'argent n'ai-je pas perdu par des tromperies de toutes sortes, dont des soi-disant socialistes étaient les auteurs?

» Vous autres, vous faites tous votre affaire, et moi je me suis mis dans la misère tellement j'ai été trompé; et cependant, aux yeux des électeurs du Parti ouvrier, vous êtes les vrais, et je suis le faux socialiste.

» Pour me consoler de cet état de choses, je voyais encore, hier soir, l'intelligent Wichart rire de ma déchéance au Conseil, alors qu'il jubilait du triomphe des vainqueurs sans scrupules.

» Pour conclure, si c'est là l'avenir de l'internationalisme, j'approuve toujours la confraternité des peuples) je reconnais que vous êtes, partisans de Lepers, indignes du nom de Français — car un vrai Français a toujours le courage d'avouer ses actes même lorsqu'il a tort. Mais je dis *zut !* pour l'internationale telle que vous la concevez, et je répète toujours avec un nouveau plaisir : « Vive notre beau pays de France, patrie de la race supérieure humaine ! »

» Agréez, etc. » O. BRANQUART. »

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audiences du samedi 23 juin.* — TOUJOURS LA FRAUDE. — Clémence Verlink, 19 ans, rattacheuse à Roubaix, six jours et 500 francs d'amende. Prouvost Philomène, 33 ans, ménagère à Wattrelos, deux mois 500 francs d'amende.

ENNEMI DE LA POLICE. — Quand Joseph Vercambre, à Roncq, aperçoit les gardes, il éprouve le besoin de dire des sottises et de proférer des injures. Dernièrement encore il a, sans aucun motif, maltraité les deux gardes. L'inculpé, qui est ouvrier de fabrique et est âgé de 30 ans, est condamné à un mois de prison.

INDÉCENCE ET OUTRAGE. — Rue St-Georges, à Roubaix, l'agent de service aperçut il y a quelques jours un individu qui paraissait avoir oublié les notions les plus élémentaires de la convenance. Il le rappela à l'ordre, mais à titre de gratitude l'autre lui adressa des paroles outrageantes. Victor Dubaut, 26 ans, qui est charretier et demeure à Mouveaux, se voit infliger huit jours de prison avec la loi Bérenger et cinq francs d'amende pour ivresse.

MULTIPLICITÉ DE DÉLITS. — Un agent surprend à Tourcoing un homme d'une quarantaine d'années : il lui demande son nom : il dit s'appeler Gustave Verheist, habitant Courtrai et exercer la profession de tireur de bateaux — quand il est occupé. Puis il injurie l'agent, fait résistance pour se laisser emmener. Comme il ne justifie pas de moyens d'existence, on relève contre lui le délit de vagabondage se compliquant bientôt d'une infraction à un arrêté d'expulsion, quand on découvre qu'il ne peut plus revenir en France. Total : cinq délits qui valent à Verheist quatre mois de prison.

LAIT ALLONGÉ. — M. Chapé, commissaire de police, lors de ses visites chez les marchands de lait, a constaté, à l'aide du lactomètre, que Mme Clémence Delmotte, épicière, âgée de quarante-deux ans, au boulevard de Metz, à Roubaix, avait du lait falsifié. Elle fut donc l'objet d'un procès-verbal et comparaît en correctionnelle pour tromperie dans la marchandise vendue. Elle est reconnue coupable et condamnée à six jours de prison, cinquante francs d'amende avec application de la loi Bérenger pour l'emprisonnement. En outre est ordonnée l'insertion du jugement dans le *Journal de Roubaix*, et l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*.

ENTRE VOISINS. — Mme Vandendal, à Wasquehal, avait, sans s'en douter, excité la bile de Henri Morant son voisin, qui avait profité de la première occasion venue pour la maltraiter et l'accabler de coups. Morant qui est rempailleur et a 38 ans, avait d'abord été condamné par défaut; il revient par opposition, mais il est néanmoins condamné à trois mois de prison.

FUGUE D'UN AGENT D'AFFAIRES. — Mme Cornélis avait chargé un certain Clovis Bourgeois, qui tenait un cabinet d'affaires à Roubaix, de diverses affaires. Elle l'avait notamment prié de s'occuper d'une succession ; naturellement chaque visite chez l'homme d'affaires coûtait à la brave dame trois ou quatre francs. Suivant ce que rapporte la plaignante, Bourgeois, lui avait exhibé toute une série de papiers émanant, disait-il, de la Préfecture. Quand Mme Cornélis voulut prendre une dernière consultation, l'agent d'affaires avait disparu emportant avec lui le magot de la cliente. Bourgeois fut donc cité en correctionnelle mais il ne donna guère signe de vie. Il n'a point d'après son casier d'antécédents judiciaires ; il est âgé de quarante ans. Le tribunal prononce contre Bourgeois défaillant une peine de six mois de prison.

DÉMÉNAGEURS IMPROVISÉS. — Pendant que Mme Baudry, rue St-Amand, à Roubaix, procédait à son déménagement, deux gamins d'une dizaine d'années s'emparaient de billes de billard, de plusieurs becs de gaz et d'un berceau d'enfant. On apprit ensuite que ces bambins avaient porté les objets chez Adèle Delecluse et Marie Claeys, demeurant non loin de leur maison. Ils furent donc tous quatre inculpés. Après audition des témoins, les deux enfants sont remis à leurs parents déclarés toutefois civilement responsables des frais. Quant à Adèle Delecluse, âgée de 44 ans, elle est condamnée à six jours, et Marie Claeys, 37 ans, à trois jours.

PÈLERINAGE DES HOMMES

A MONTMARTRE ET A LOURDES

sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Cambrai

Suivant le désir formel de Mgr l'Archevêque de Cambrai, le comité des pèlerinages diocésains informe qu'un train spécial pour hommes seulement va être organisé en vue de Montmartre et de Lourdes. Ce train partira de Lille le dimanche 26 août au soir, passera par Douai, Somain, Cambrai et Busigny, afin d'y prendre le pèlerins de toutes les localités du Nord, et arrivera à Paris dans la grande matinée du lundi. Là les pèlerins se rendront immédiatement au Sacré-Cœur, à Montmartre, où ils assisteront à la messe pontificale et prieront pour eux, pour leurs familles et pour le diocèse.

Après-midi, on reprendra le train spécial qui fera son entrée à Lourdes, mardi, 28, vers midi, presque en même temps que les trois autres trains du pèlerinage diocésain.

Mgr l'archevêque, qui désire ardemment ce pèlerinage des hommes à Lourdes, et y attache une très grande importance, à cause des impressions salutaires qu'il peut produire, le présidera et en dirigera tous les exercices qui seront absolument particuliers.

Sa Grandeur espère être accompagnée d'un grand nombre de prêtres ou d'ecclésiastiques, de façon qu'il y en ait au moins un dans chaque compartiment.

Des affiches portant le visa de Monseigneur, paraîtront prochainement dans l'intérieur des eglises pour faire connaître les conditions du pèlerinage et les correspondants auxquels on pourra s'adresser, mais dès maintenant on peut, pour renseignements particuliers, écrire à M. le chanoine Vallin, rue des Meuniers, à Lille ou à M. l'abbé Plouchart, curé de Wasquehal.

Pour la bonne organisation du pèlerinage des hommes sirtout, les inscriptions devront se faire à bref délai, ce qui toutefois n'obligerait pas absolument si un empêchement survenait dans les derniers jours.

NORD

L'affaire Tremblié. — Dunkerque, 23 juin. — On a arrêté à Buenos-Ayres, un complice de Tremblié. C'est un ancien boucher français nommé Maurice Charlos mais qui se fait appeler François Blondel.

Il a déjà ne pas connaître Tremblié. Or, dans la perquisition opérée chez lui, on a trouvé une photographie de Tremblié, cinq couteaux tachés de sang et portant, collés, des lambeaux de chair.

On a trouvé aussi un matelas éventré et maculé de sang dont la toile et la laine sont semblables aux morceaux de toile et de laine qui accompagnaient les débris de Farbos.

Les fêtes communales de Dunkerque. — C'est aujourd'hui qu'ont lieu les fêtes communales de Dunkerque. Une fête de gymnastique aura lieu, à laquelle prendront part, entre autres sociétés, la *Roubaisienne* et la *Tourquennoise*.

PAS-DE-CALAIS

Soixante personnes empoisonnées. — Soixante personnes à Lens ont été empoisonnées en mangeant d'un veau malade vendu, après avoir été drogué sans doute, à l'hospice d'incurables de Souchez. Ce veau, tué dans l'établissement, a été servi aux soixante pensionnaires de l'hospice quatre jours après avoir été abattu et sa chair les a tous rendus gravement malades. Trois hommes sont morts des suites de cet empoisonnement. Le parquet d'Arras est descendu sur les lieux aujourd'hui et a fait procéder à l'autopsie des victimes. Plusieurs vieillards sont en danger de mort. On espère sauver la vie aux autres. L'émotion causée dans tout le pays par un accident qui a pris des proportions si considérables ne se calmera pas de sitôt.

Une conférence socialiste à Lens. — Les socialistes de Lens organisent pour le 8 juillet une conférence ou les députés Millerand, Viviani, Sembat, Thierry-Cazes, Basly et Lamendin ont promis d'assister.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du samedi 23 juin.* — Blanche Wils, quai de Calais, chez Wils, cabaretier. — Mar e Houzé, rue des Arts 30. — Emile Depelchin, rue du Pile 15. — Albert Wautelet, rue d'Alsace 34. — Angèle Desquiens, rue de la Paix 77. — *Mariages.* Henri Leuille 26 ans, employé de commerce, rue de Crouy et Julie Defraitaire, 23 ans, sans profession, rue St Amand. — Alfred Fauvarque, 35 ans, tisserand, rue Barbès 21 et Coralie Quint, 30 ans, soigneuse, rue du Fort, cour Gauthier 4. — Jules Dupont, 25 ans, rattacheur, rue des Filatures, cour Boyer 5 et Elisa Vandne Bussche, 21 ans, bambrocheuse, rue du Tilleul 124. — Pierre Devlaminck, 23 ans, tricur, rue d'Arcole 11 et Marie Mullier, 18 ans, rue d'Arcole, cour St Léon 2. — Désiré Vande Gejuchte, 25 ans, tisserand, rue des Longues-Haies, cour Dupreur 7 et Marie De Meyer, 23 ans, tisserande, rue des Longues-Haies. — Charles Milewski, 22 ans, employé de commerce, rue de Tourcoing 25 et Mathilde Franeq, 20 ans, sans profession, rue Olivier-de-Serre 11. — Jules Parent, 29 ans, employé de commerce, rue de Meulin, maison Flipo et Marie Decoutnck, 23 ans, sans profession, rue de Toulouse. — *Déclarations de décès.* — Marie Crombez, 4 jour, rue Molière 34. — Henri Astiers, 8 mois, rue Bernard, cour Demarcq 1. — Barbe, présente sans vie, rue de la Vigne, cour Vanleverghem 5. — Jules Esterman, 2 mois, rue des Anges 106. — Amée Faillieur, 18 ans, rue Pellart 93. — Juliette Parquet, 5 mois, Hôtel Dieu. — Monbel, présentée sans vie, rue des Parvenus 19. — Charsile Grenier, 3 mois, rue des Longues-Haies, 400.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEFEBVRE-HUS, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Laure-Marie LEFEBVRE, décédée à Croix, le 21 juin 1894, dans sa 19e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu, et de bien vouloir assister aux Convoi et Saluts Solennels, qui auront lieu le dimanche 24 courant, à 5 heures, en l'église Saint-Pierre (Crêchet), à Croix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue Amiral Courbet, 65.

Les amis et connaissances de la famille COUSART qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Mademoiselle Apolline COUSART, décédée à Leers-Nord, le 22 juin 1894, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service solennels, qui auront lieu le mardi 26 courant, à 10 heures, en l'église de Leers-Nord. L'assemblée à la maison mortuaire, sur la Place. L'Obit du mois sera célébré en ladite église, le lundi 23 juillet, à 10 heures.

Un obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Wasquehal, le lundi 25 juin 1894, à 9 h., pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Baptiste VANDENDRIESSCHE, décédé subitement à Roubaix, le 26 mai 1894, dans sa 75e année. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 25 juin 1894, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame Henriette-Marie Louise DUCATTEAU, veuve de M. Ferdinand-Augustin BOUTGEOIS, décédée à Roubaix, le 14 mai 1894, dans sa 87e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 25 juin 1894, à 8 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Henri Auguste LIBOSSART, époux de Dame Sophie MENU, décédé à Roubaix, le 20 mai 1894, dans sa 47e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 25 juin 1894, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Jules VANCOMMELBECK, époux de Dame Aimée GUFFROY, décédé subitement à Roubaix, le 28 juin 1893, dans sa cinquante-sixième année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 25 juin 1894, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Marcellin GELUCK, veuf de Dame Sophie DUTILLEUL, décédé à Roubaix, le 3 juin 1893, à l'âge de quatre-vingts ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

BELGIQUE

L'arrivée du capitaine Jacques à Bruxelles. — Le capitaine Jacques est arrivé à Bruxelles, samedi, à une heure trente-cinq minutes du matin. Une foule énorme remplissait la gare du Midi, où il est descendu. Tous les officiers qui ont été en Afrique et les membres du comité antiesclavagiste de Bruxelles et de la province se trouvaient sur le quai.

Le capitaine Jacques et le lieutenant Docquier qui l'accompagnait ont été félicités au salon d'honneur par Mgr Jacobs, doyen de Sainte-Gudule et M. Pavoux au nom de la société belge de géographie.

A six heures, le héros d'Afrique et son compagnon Docquier ont assisté à un banquet qui leur a été offert par le comité antiesclavagiste.

Le capitaine Jacques part ce matin pour Vielsalm.

L'épidémie cholériforme. — Grâce aux mesures prises par les autorités, la légère épidémie cholériforme ne s'est pas aggravée. Quelques cas isolés se sont produits en ville; il y a eu un seul décès à Jemeppe. L'analyse bactériologique n'a pas révélé la présence du bacille du choléra asiatique. A Seraing, on a compté cinq cas. A Tilleur, le mari d'une femme morte la veille a été également atteint.

Ostende. — L'on a des appréhensions à Ostende sur le sort d'un navire-école de mousse, la *Ville-d'Ostende*, qui devait rentrer à Ostende le 19 juin, d'une croisière dans la mer du Nord.

Liège. — *Le mystère Sternberg.* — Le mystère s'épaissit de plus en plus autour de l'identité de l'auteur des attentats anarchistes de Liège. Le juge d'instruction a reçu vendredi la déposition d'une dame de Verviers et de son mari, revenant d'Ostende, et qui prétendent y avoir rencontré le pseudo baron.

D'autre part, une autre personne a déclaré que, le 28 mai, le soi-disant Sternberg est arrivé à Bâle où l'avait précédé une lettre expédiée par lui d'Anvers. Il s'est rendu au commissariat de police, déguisé en ouvrier mécanicien, et ayant même, pour mieux compléter ce travesti, les doigts enveloppés de morceaux de toile. Le 31 mai, il demanda à une personne de Bâle de lui adresser quelques renseignements qui furent expédiés par celle-ci, selon le désir de Sternberg, à l'adresse suivante: M. Stanislas Kriatowski, à Winterthur, Café Central.

La personne qui a fait cette déclaration prétend que l'anarchiste est bien réellement le baron Sternberg, mais on ignore encore sur quelles preuves elle appuie ses dires. L'affaire de la dynamite ne viendra aux assises qu'après les vacances: c'est M. Delwaide, avocat général, qui occupera le siège du ministère public.

Tué par un crayon. — Un bien singulier accident vient de plonger dans la désolation une honorable famille de Pommeroeul.

Les trois jeunes enfants de M. Charles Dehoulle, pontonnier, jouaient dans une chambre de leur demeure : l'un d'eux, un charmant garçonnet de 6 ans, nommé René, tenait en bouche un crayon d'ardoise, vulgairement appelé « touche », lorsqu'en jouant il tomba la face sur le plancher. Le crayon s'enfonça de toute sa longueur dans la gorge de l'enfant, lui occasionnant d'atroces souffrances.

Un passant fut appelé par les parents et, aidés de ces derniers, parvint à ôter le crayon au moyen d'une petite pince. De grands soins furent donnés au petit René, mais malheureusement le blessé fut pris mardi matin, d'une fièvre cérébrale intense et il expirait vers midi dans les bras de ses parents consternés.

Mouscron. — *Deux filles de mœurs légères* ont été arrêtées vendredi soir, au Mont-à-Leux : la première, Thérèse Vanpoeyert, âgée de 22 ans, expulsée de France, vient de subir une peine de neuf mois d'emprisonnement, à Lille, pour vol ; elle a, en outre, été condamnée plusieurs fois à Bruxelles pour le même délit et est en encore sous le coup d'un mandat d'arrêt. La seconde, Marie Sturbaut, âgée de 38 ans, est aussi expulsée de France. Ces deux filles ont comparu samedi matin pour vagabonage, devant le tribunal de simple police ; elles devront rester à la disposition du gouvernement pendant deux ans.

— *Les courses de chevaux.* — Nous avons donné hier la liste des chevaux engagés pour les courses qui doivent avoir lieu aujourd'hui, dimanche. On nous communique les pronostics suivants :

1re course. — Cuirassier paraît mieux disposé ; Mathé sera second; La Boulne sera probablement troisième.

2e course. — Cuirassier paraît mieux disposé ; Mathé sera second; La Boulne sera probablement troisième.

3e course. — Litth Sioux est imbattable le cheval mené par Constant Vandenberghe pour la place si Lelma est absent.

4e course — Emmigrant est le gagnant sûr si son jockey ne le fait pas distancer; Dark Wilmer et Jersey pour les places.

5e course. — Elbe a course en main si elle a le fond; Général sera place.

Risquons-Tout. — *Un cinquantenaire.* — Les habitants de l'importante paroisse de Saint-Paul à Risquons-Tout, se préparent à célébrer mardi 3 juillet prochain, le jubilé de cinquante années de prêtrise de leur digne curé eténérieux fondateur de la paroisse, M. l'abbé P. J. J. Stock. M. l'abbé Stock est né à Herseaux en 1820. Il fut successivement surveillant au Collège St-Louis à Bruges, vicaire de Saint-Barthélemy, à Mouscron, et devint curé de Saint-Paul à Risquons-Tout, en mai 1874. Les fêtes commenceront la veille au soir, par de joyeuses sérénades. Le mardi, messe solennelle à grand orchestre avec *le Deum*. Les fêtes se clôtureront, dit-on, par un brillant feu d'artifice.

Kerckhove. — *Découverte du cadavre d'un noyé.* — Dans la journée de vendredi, on a retiré de l'Escaut le cadavre du nommé Albert Vandemeulebrouck, repris de justice, qui était poursuivi pour avoir porté des coups de coups de couteau au garde-champêtre de Reuil. On ne sait encore s'il y a suicide, crime ou accident. Le parquet de Courtrai est descendu à Kerckhove samedi, vers trois heures de l'après-midi, pour instruire cette affaire.

Courtrai. — *Un agent de police piétiné.* — Vendredi soir, vers neuf heures, un repris de justice dangereux, Joseph Parmentier, se trouvait dans le quartier de la Basse-Ville, en état complet d'ivresse. L'agent Vanenis venant à le rencontrer, voulut le conduire au poste. Mais aussitôt Parmentier se rua sur lui, le terrassa et le piétina. L'agent Dupont, de service non loin de là, entendant des cris, vint au secours de son collègue. L'agent Vanenis a le corps couvert de blessures heureusement peu graves.

Tribunal correctionnel. — Audience du samedi 23 juin. — Le 9 avril dernier, vers deux heures de l'après-midi, sur la Grande-Place de Courtrai, de paisibles passants étaient insultés et roués de coups par Philémon Brenning, âgé de 22 ans. Survint M. de Burghgrave, secrétaire du commissaire de police, qui se mit en de'oir d'arrêter Brenning qui lui porta un coup de tête dans la poitrine et s'enfuit.

Philémon Brenning est condamné à 2 peines, de 15 jours et une de huit jours de prison, et 26 francs d'amende.

Bisseghem-les-Courtrai. — *Un vol important de lin.* — Un vol audacieux a été commis à Bisseghem-lez-Courtrai, au préjudice de M. Alois Coolsaet, marchand de lin. Après avoir limé la barre de fermeture des volets d'une fenêtre donnant sur la route, des malfaiteurs ont pénétré dans le magasin et enlevé environ 350 kil. de lin, en ballots et paquets, d'une valeur totale de 700 à 800 fr. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Marcke-lez-Courtrai. — *Funérailles de M. le baron Béthune.* — Les funérailles du regretté baron Béthune ont eu lieu, hier matin, à Marcke, au milieu d'une affluence considérable de parents, d'amis et d'admirateurs du grand artiste et du grand chrétien que Dieu vient de rappeler à lui.

Toutes les associations et toutes les œuvres auxquelles le défunt avait pris part, pendant sa vie d'ailleurs si occupée par son travail personnel, s'étaient fait un pieux devoir d'assister à ces obsèques, et cette affluence donnait au cortège funèbre, précédé de la croix et de quelques bannières de confréries, un caractère imposant et solennel qui s'alliait à la pieuse simplicité des funérailles rurales.

Deux-Acren (près Lessines). — *Un mari assassiné.* — Un charcutier, Eugène Mercier, âgé de 48 ans, vient d'être assassiné à coups de maillet. La tête porte de nombreuses blessures. De graves soupçons pèsent sur le domestique de la victime, Joseph Pevenage, âge de 18 ans. Il a été arrêté et écroué à Tournai ainsi que l'épouse Mercier, sa complice présumée.

Tous deux nient énergiquement. Le Parquet de Tournai a fait une descente.

PLAIES DE TOUTE NATURE Abcès, Panaris, Ulcères vasqueux, etc. Guérison certaine par l'ONGUENT St-ROCH Flament, Ph. à Lourches (Nord). 2,50 *franco*, et toutes pharmacies. 70527—1189

JEU DE DÉS

ROUBAIX. — Aujourd'hui dimanche 24 juin, jeu de dés pour de beaux jambons chez M. Désiré Lavallard, cabaretier à l'Union Marin, à l'angle des rues de Condé et Desain, à l'occasion de la ducasse du Pile. Mise : 20 cent. Le jeu commencera à 8 heures du soir.

PENSEES

De celui qui en a tant d'autres; on entend dire:
— S'il n'avait pas ce défaut-là, il serait parfait. VIVIEN.

Ce qui empêche souvent nos amis de suivre nos conseils, c'est que, même en nous consultant... ils ne nous ont pas tout dit. Louis ARMON.

CHOSES ET AUTRES

Rencontre.
— Quoi ! vous êtes en deuil ?
— Mon père.
— Ah ! quel malheur ! Et. . vous a-t-il laissé une grande fortune ?
— Lui ! c'était un bien trop honnête homme. Tout le temps que j'étais mineur, il s'est amusé à payer mes dettes. Il m'a ruiné.

∴

Nos territoriaux.
— Et vous, mon garçon, qu'est-ce que vous êtes ?
— Dentiste, mon capitaine.
— Parfait, vous resterez à la garde d'écurie pendant les treize jours pour soigner les « râteliers ! »

BIBLIOGRAPHIE

Nous devons appeler tout particulièrement l'attention sur la *Grammaire raisonnée de la langue française*, de M. Léon Clédat, professeur à la Faculté des Lettres de Lyon, lauréat de l'Académie française, qui vient de paraître à la librairie H. Le Soudier. Elle est précédée d'une préface, écrite par le savant philologue, M. Gaston Paris, membre de l'Institut.

Les auteurs de grammaires ont été longtemps condamnés reproduire des règles compliquées, les unes traditionnelles, les autres émanées de fantaisies individuelles, en les appuyant non sur des raisons, mais sur des exemples ; encore ces exemples étaient-ils souvent sujets à caution, car on les prenait dans les éditions récentes de nos classiques, éditions rendues conformes aux grammaires et sensiblement différentes des manuscrits et des publications originales.

Mais les études sur l'histoire de notre langue ont fait de tels progrès, depuis cinquante ans, qu'une grammaire *raisonnée* est enfin possible. C'est l'œuvre que vient d'entreprendre un professeur particulièrement compétent, qui, depuis dix-huit ans, enseigne l'histoire de la langue à la Faculté des lettres de Lyon et qui a déjà publié, entre autres ouvrages scientifiques, une grammaire de la vieille langue couronnée par l'Académie française.

En un nombre de pages très restreint et sans aucun appareil d'érudition, M. Clédat, étudie successivement : 1° la phonétique, 2° les flexions et la syntaxe.

Dans la première partie sont indiquées les origines des différentes graphies de chacun des sons du français. L'auteur est naturellement amené à dire qu'elle serait, sur chaque point, la réforme logique, sans insister d'ailleurs, car il a voulu faire non une œuvre de polémique, mais un livre d'enseignement. Quelle que soit l'opinion de chacun de nous sur les inconvénients qui pourraient ou non résulter d'un changement trop brusque ou trop radical dans nos habitudes orthographiques, il n'est indifférent à personne de savoir quelles sont les causes des inconséquences évidentes de l'orthographe, pourquoi nous écrivons le son *je*, tantôt par un *g*, tantôt par un *j* ; quelle est l'origine de chacun de ces caractères ; pourquoi le *g* a prévalu dans la plupart des mots à une époque où le son *i* et le son, *je* s'écrivaient de même ; pourquoi nous écrivons *huit, huitre, donner*, etc., avec des consonnes qu'on ne retrouve pas dans les formes latines *octo, ostrea, donare*, etc., etc.

Aucun de nous ne devrait ignorer aujourd'hui pourquoi il écrit un mot quelconque d'une certaine façon et pas d'une autre ; il est temps que les résultats des découvertes philologiques entrent enfin dans le domaine public. Pour la première fois, toutes ces notions se trouvent groupées et présentées sous une forme accessible à tous.

La seconde partie du livre est consacrée aux flexions et à la syntaxe. Beaucoup de questions importantes y sont reprises à nouveau et traitées d'une façon originale, notamment le rôle de l'article, sa suppression intermittente devant les noms de pays (collines *de* Normandie et collines *du* Périgord); l'accord de l'adjectif se rapportant à plusieurs noms (armez-vous *d'un courage et d'une foi nouvelle*) ; l'emploi des noms de nombre cardinaux à la place des adjectifs ordinaux (*chapitre cinq* au lieu de *chapitre cinquième*) ; la suppression des adjectifs possessifs devant les noms de parties du corps (lever *la* tête, à côté de lever *son* chapeau) ; la double valeur du conditionnel ; la règle logique pour l'emploi des temps du subjonctif, etc. La connaissance du développement historique de nos conjugaisons permet de réunir en un même groupe les verbes en *re, oir* et *ir*, et de réduire, dans des proportions notables, la liste des verbes irréguliers. Chemin faisant, la futilité de certaines distinctions est scientifiquement établie, les règles arbitraires et les exceptions factices sont victorieusement combattues.

En résumé, le nouveau livre de M. Clédat est une grammaire *raisonnée* et *rationnelle*, où sont mis en œuvre au point de vue de l'enseignement grammatical pratique, les progrès réalisés dans le domaine de l'histoire de la langue. 37751d

La Bataille de Tourcoing du 18 mai 1794. — Ce brillant fait d'armes des troupes de la Convention est généralement assez peu connu, et cependant il a eu d'importantes conséquences sur l'heureuse issue de la campagne du Nord en 1794.

Les coalisés vaincus au moment où ils espéraient écraser les armées de la République grâce au fameux « plan de destruction » élaboré à Tournai, ne tardaient pas à être chassés de notre territoire; la Bataille de Tourcoing avait préludé à la victoire de Fleurus.

C'est cet épisode glorieux de nos annales militaires que M. A. Merchier, professeur d'histoire au Lycée de Lille, chargé du cours préparatoire à St-Cyr, a admirablement mis en lumière dans une conférence prononcée à la Société de Géographie de Tourcoing le 18 mai 1894 à l'occasion du centenaire de la Bataille de Tourcoing. La conférence a été reproduite dans une élégante plaquette qui a une réelle valeur documentaire: trois jolies cartes hors texte ajoutent encore de l'intérêt à la citation très claire et très précise de M. A. Merchier.

Nous signalons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs cette fort instructive brochure qu'ils peuvent se procurer dans nos bureaux au prix de un franc.

Le numéro de l'**Univers illustré** du 23 juin 1894 est presque tout entier consacré aux choses d'Afrique. La mort du sultan du Maroc, les détails sur sa vie privée et publique, le portrait du nouveau sultan, d'une part; la question congolaise avec une très belle et très exacte carte du Congo, d'autre part, forment un ensemble du plus haut intérêt, auquel viennent se joindre deux pages très jolies et très attrayantes sur le Grand-Prix de Paris. 37749.

M. Knab, ingénieur des Arts et Manufactures, vient de donner à la **Grande Encyclopédie** (470c livraison) un fort intéressant article sur les *Hauts Fourneaux*. Nos lecteurs trouveront encore, dans le même fascicule, deux bonnes descriptions des villes du *Havre* (par M. Léon Braquehais), et de *La Haye* (par M. Philippe Berthelot), avec de nombreuses illustrations. — Prix de chaque livraison : 1 franc. — Une feuille-specimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, dit, rue de Rennes, Paris. 37748d

ROUBAIX. — Vaste salle Couteau, 70, rue de la Vigne. Ducasse du Jean-Ghislain. Dimanche 24 juin. Grand bal. Entrée : Cavalier 0,75 c. Dame 0,50 cent. Orchestre de 12 musiciens. Ouverture à 7 heures. — Lundi 25 juin. Grand bal. Entrée 0,50 c. par personne. Ouverture à 7 heures.

ROUBAIX. — Vaste salle de la « Barque-d'or », 42, rue de la Vigne, 42, Mme veuve Leman donnera à l'occasion de la Ducasse de Jean-Ghislain. Deux grands bals. Dimanche 24 juin. Prix d'entrée 50 centimes par personne ; 2. Lundi 25. Prix d'entrée : Cavalier 0,40 c. Dame 0,30 c. Grand orchestre. Ouverture à 7 heures précises.

Le « Journal de Roubaix » et le « Bulletin des laines ont des abonnés et des lecteurs dans tous les centres lainiers du monde.

AVIS

DEMAIN LUNDI 25 JUIN et jours suivants

VENTE A PRIX RÉDUIT

DE TOUTES LES MARCHANDISES

AU GRAND CAMÉLIA

1, rue de la Gare, LILLE

Pendant la durée de cette mise en vente, tous les articles seront vendus sans exception à prix réduits, c'est-à-dire, avec des différences très grandes sur les prix réels.

Occasion sans précédente d'obtenir de la marchandise de première qualité et de dernière nouveauté à un bon marché extraordinaire.

Le prix réduit se trouve sur chaque pièce, marqué en chiffres bleus, à côté du prix ordinaire.

Par suite de la suppression du rayon d'ombrelles et de bas noirs, vente à tous prix de ces deux articles. 37753d

NOUILLES ET ŒUFS ✠ CROIX D'OR

Les plus délicates !!!

SE TROUVENT :

A Roubaix, Spriet-